

Les principaux genres littéraires

Définition : le mot « genre » désigne une classe d'objets qui partagent une série de caractères communs. Dans le domaine culturel, un genre recouvre des règles de forme, de contenu et de buts visés.

I) Les genres narratifs

I.1. Le roman

Repères : à l'origine, un roman est un récit, en vers ou en prose, écrit en « roman », c'est-à-dire en langue vulgaire et non en latin (langue de l'élite). Dès le 16^{ème} siècle, le roman désigne un récit en prose d'aventures extraordinaires, imaginaires. Parce qu'il était essentiellement lu dans la classe bourgeoise et par des femmes, le roman a longtemps été dénigré. Il connaît un grand succès dès le 19^{ème} siècle et se développe considérablement.

→ Roman = genre protéiforme et instable, où se sont accomplies toutes les expériences.

→ Genres (ou sous-genres) du roman : le roman épistolaire, le roman historique, le roman policier, le roman de science-fiction, le roman gothique, le roman d'aventures, etc....

Caractéristiques essentielles :

- prose
- fiction
- formes de discours : narratif, descriptif
- alternance récit (focalisation) et discours (dialogues, interventions du narrateur)
- construction généralement axée sur des péripéties, des perturbations subies par un état initial ; procédés narratifs : ellipse, sommaire, pause, analepse, prolepse...
- un ensemble de personnages, dont un héros (ou un anti-héros) qui poursuit une quête d'ordre varié, avec des adjuvants et des opposants (-> schéma actanciel)
- volonté de refléter la réalité, d'étudier les mœurs (romans du 19^{ème} siècle : Réalisme et Naturalisme)

I.2. La nouvelle

Repères : le terme « nouvelle » est attesté en français dès le 12^{ème} siècle. Selon son étymologie (latin *novus*, « nouveau »), il renvoie à l'idée d'information neuve et, au-delà, de jamais vu, d'inouï. La nouvelle raconte un fait extraordinaire mais donné pour vrai, elle s'intéresse aussi aux répercussions psychologiques de cet événement.

Caractéristiques essentielles :

- prose
- formes de discours : narratif, (descriptif)
- récit fictif bref (de quelques lignes à quelques pages)
- événement raconté présenté comme vrai et récent (-> un seul fil narratif)
- écriture « sous tension » jusqu'à la chute
- nombre réduit de personnages

| nouvelle | roman |
|---|---|
| concentration des effets par l'écriture | analyse des faits/personnages dans l'épaisseur du texte |
| tout est prévu | le hasard préside aux événements |
| favorise une prise de conscience | exploration du monde |

1.3. Le conte

Repères : d'abord « populaire » et oral, le conte est passé tôt en littérature lettrée, où il est devenu célèbre par le « conte de fées », puis a donné toutes sortes de variantes (conte libertin, fantastique, philosophique).

Caractéristiques essentielles :

- prose, parfois en vers
- formes de discours : narratif, descriptif
- récit fictif bref
- événements imaginaires, merveilleux
- but = distraire
- dimension symbolique et morale
- tradition orale (quasi universelle)

1.4. L'autobiographie

Repères : le mot « autobiographie » est composé de trois radicaux grecs (*auto*, *bio*, *graphie*) qui permettent de définir l'autobiographie comme « l'écriture de sa propre vie ».

→ Genres de l'autobiographie : journal intime, confessions (l'auteur raconte sa vie, avoue ses erreurs et cherche à les justifier), mémoires (l'auteur a joué un rôle dans l'Histoire, il fonde sa vie dans l'Histoire et l'Universel), autofiction (l'auteur combine des éléments de fiction et des éléments strictement autobiographiques), etc...

Caractéristiques essentielles :

- prose
- formes de discours : narratif, descriptif
- fonction expressive dominante (je, moi)
- l'auteur prend à témoin son lecteur auquel il donne le statut de témoin, juge, ou confident...
- fusion de l'auteur, du narrateur et du personnage : le « je » assume les trois fonctions
- « le pacte autobiographique » : c'est un pacte de sincérité, l'auteur dira la vérité. Se pose le problème de la sincérité : comment être objectif ? Comme ne pas manipuler les faits, consciemment ou non ? Etc.

2) Les genres dramatiques

En grec, drama signifie « action ». Le drame est donc d'abord synonyme du théâtre lui-même et désigne toute pièce écrite pour le théâtre. A partir du 18^{ème} siècle, le drame se constitue en genre et se distingue de la comédie et de la tragédie.

2.1. La tragédie

Repères : mot « tragédie » issu du grec *tragos* (le bouc) et *hedía* (le chant) : ce « chant du bouc » était une liturgie par laquelle on célébrait Dionysos, d'où le caractère sacré et noble de la tragédie. La tragédie est liée à l'idée de fatalité : les hommes ont conscience de la fatalité, ont conscience que ce conflit est perdu d'avance.

→ La tragédie, « *c'est une machine infernale* » selon Cocteau, sans aucune échappatoire.

→ Une variante : la tragi-comédie (une tragédie qui finit bien).

Caractéristiques essentielles :

- vers (alexandrins), puis prose
- formes de discours : théâtral, narratif
- registres : tragique, pathétique
- tragédie classique (17^{ème} siècle) : les trois unités, règles de bienséance et de vraisemblance
- représentation d'événements tristes, sanglants ou déplorables
- personnages nobles, de haut rang, au tempérament puissant ou noble (cruauté, héroïsme, sacrifice)...
- situations, conflits engageant la collectivité
- donne à voir le malheur pour assumer plus lucidement la condition humaine (catharsis)

2.2. La comédie

Essentiellement dans l'Antiquité et jusqu'au 17^{ème} siècle, la comédie désigne toute pièce de théâtre.

Repères : mot issu du grec *kômos*, qui désigne une fête carnavalesque en l'honneur de Dionysos. A partir du 17^{ème} siècle, la comédie se constitue en genre et désigne des pièces dont la finalité est le rire (par opposition à la tragédie), la représentation des vices et des ridicules humains.

→ La comédie « *châtie les mœurs en riant* ».

→ Genres (ou sous-genres) de la comédie : grande comédie, comédie de mœurs, comédie de caractères, comédie d'intrigue, sketches, farce, parodie, etc...

Caractéristiques essentielles :

- vers, puis prose
- formes de discours : théâtral, narratif
- registres : comique, satirique, ironique
- types de comique : comiques de situation, de mots, de mœurs, de caractère
- situation ordinaire
- comédie classique (17^{ème} siècle) : les trois unités, règles de bienséance et de vraisemblance
- personnages ordinaires, voire caricaturaux, dont les traits de caractère sont tournés en ridicule
- dénouement heureux

2.3. Le drame

Repères : le drame se constitue en genre dès le 18^{ème} siècle, parallèlement au déclin de la tragédie et de la comédie.

→ Genres (ou sous-genres) du drame : drame bourgeois (18^{ème} siècle), drame romantique (fin 18^{ème}, 19^{ème} siècle, inspiré du théâtre de Shakespeare), drame moderne (fin 19^{ème})...

Caractéristiques essentielles :

- prose (le drame bourgeois refuse le vers jugé « artificiel »), vers
- formes de discours : théâtral, narratif, poétique
- mélange des registres : tragique, pathétique, sublime, grotesque
- les personnages manifestent leur liberté
- dénouement parfois malheureux (mais le malheur résulte de facteurs humains, à la différence de la tragédie), ou harmonieux
- drame bourgeois : intrigue domestique (sujets réalistes centrés sur la famille) ; décor familial ; personnages ordinaires ; fortement pathétique et moralisateur (il prône des vertus telles que la tolérance, la mesure...) ; il s'intéresse aux conditions sociales...
- drame romantique : sujet souvent historique ; personnages au tempérament noble et passionné confrontés à un monde trop « étroit » pour eux ; seule l'unité d'action est admise, mais avec une nuance: une action principale + des actions secondaires autour ; il reflète les conceptions du Romantisme : révolution sociale, triomphe du cœur sur la raison, désespoir existentiel...
- drame moderne : retour aux sujets sociaux, souvent anti-bourgeois, parfois politiques, parfois mélange de l'absurde et de réflexions métaphysiques...

3) Les genres poétiques

3.1. L'épopée

Repères : le mot « épopée » est issu du grec *epos* (= paroles d'un chant) et *poiein* (= faire), autrement dit : l'épopée est un poème épique, un long poème à la gloire d'un (ou plusieurs) héros ou d'une nation, qui mêle souvent le surnaturel et le merveilleux aux récits des exploits et des hauts faits.

→ Variantes (qui sortent parfois du genre poétique) : chanson de geste, théâtre épique, roman épique...

Caractéristiques essentielles :

- vers, parfois prose
- formes de discours : poétique, narratif, descriptif
- procédés : exagération (hyperbole), vocabulaire mélioratif, métaphores (pour transfigurer le réel), etc...
- récit d'un événement devenu légendaire
- héros surhumain en conflit avec des forces gigantesques, divines, dont il triomphe (même si c'est dans la défaite)
- héros porteur d'une morale destinée à exalter une collectivité (famille, nation) ou symboliser la grandeur humaine

3.2. La poésie en vers

Repères : Du grec *poiein* (= faire, fabriquer), le mot « poésie » a désigné l'art du langage « fabriqué », c'est-à-dire différent, et de ce fait, rythmé. En ce sens, la poésie s'oppose à la prose.

A travers les siècles, on a lié la poésie tantôt à un rôle quasi démiurgique du poète (= divin), tantôt au travail artisanal du poète. La poésie est ainsi considérée comme l'expression de l'irrationnel (« *enthousiasme* » chez Platon, « *prophétie* » chez les romantiques, « *voyance* » chez Rimbaud), ou comme la remise en cause, voire le « *meurtre* » (Barthes), du langage.

Par ailleurs, la poésie et surtout le « poétique » évoquent souvent le sentiment que procure une perception inhabituelle et touchante du monde. On parle ainsi de « vision poétique » ou de « paysage poétique » pour exprimer la charge émotionnelle qu'ils véhiculent.

→ La poésie lyrique : elle se caractérise par l'expression des sentiments personnels. Elle prend différentes formes : élégie, ode, sonnet, ballade...

Caractéristiques essentielles :

- vers (le grand vers = l'alexandrin, coupé en général à la césure et le partageant en deux hémistiches d'égale longueur)
- langue poétique musicale: effet de diérèse, de synérèse, jeux sur les sonorités, etc...
- jeux sur les sonorités : multiples effets d'échos dans un vers ; à la rime: rappels sonores +/- riches (rime pauvre, rime suffisante, rime riche); alternance de rimes féminines (*e* muet) et masculines pour éviter la monotonie ; dans un même vers: répétitions de voyelles (=assonance), ou de consonnes (=allitération) pour donner du relief aux images ; etc. ...
- Formes fixes : le sonnet [origine italienne, introduit en France au 16^{ème}; 14 vers en 2 quatrains + 2 tercets (ou 1 sizain); composition des rimes = abba / abba / ccd/ ede (ou eed)]
- Poésie en vers libres : sorte de révolte du poète envers les contraintes trop rigides ; jouer avec le langage en transformant des mots ; calquer la forme du poème sur la signification (ex. : les calligrammes) ; jouer sur les sonorités d'une autre façon ; etc....

3.3. La poésie en prose

Repères : dès le 19^{ème} siècle, quelques poètes tentent de renouveler l'écriture poétique. Dans le poème en prose, le vers et sa disposition typographique disparaissent.

Caractéristiques essentielles :

- prose
- unité de sens complète
- la structure n'est pas fixée par des règles, mais on retrouve deux grands types de construction :
 - o une organisation très composée de nature circulaire, où le poète cherche à faire le tour de son sujet, avec une formule expressive pour clore parfois le texte (CF *Le Parti pris des choses*, Ponge, 1942).
 - o une construction éclatée, où le poète ne suit que son inspiration, qu'il livre au lecteur en s'introduisant lui-même parfois dans son texte, soit en prenant la parole, soit à l'aide de métaphores personnelles.
- en général, le poème en prose est court.

- il se rapproche parfois de la nouvelle: il raconte une histoire, cette histoire présente des qualités d'intensité et une unité d'impression.
- la fin produit parfois un effet de surprise (marque de modernité)

3.4. La fable

Repères : genre poétique qui remonte à l'Antiquité. La Fontaine a renouvelé ce genre.

Caractéristiques essentielles :

- vers ou prose
- une fiction pour intéresser le lecteur : récit mettant en scène des personnages rendus vivants (par les dialogues, le vers libre, les allégories, l'infinitif de narration...-> varier les cadences, dynamisme du texte).
- une morale qui se déduit de l'exemple, morale plus explicite que dans le conte (sagesse de type universel: réflexion sur le bonheur, sur l'acceptation ou le refus de la mort, etc....parfois, seulement une morale du quotidien)

4) Les genres argumentatifs

La visée essentielle des œuvres argumentatives est de persuader ou de convaincre le destinataire auquel elles s'adressent.

Les textes du genre argumentatif peuvent être :

- polémiques ou satiriques : pamphlets ;
- philosophiques : essais, discours, traités, dialogues ;
- moraux : apologues, maximes ;
- religieux : sermons.

De nombreuses œuvres se trouvent à la frontière de plusieurs genres : par exemple, *Les Fables* de La Fontaine appartiennent au genre poétique mais ont aussi une dimension narrative et argumentative.